

**Non collecté**

**Période : de janvier à décembre 2020**

**À ce jour, les camions de collecte des déchets ne passent pas dans votre rue. Si vous habitez une rue non collectée, merci de bien vouloir nous le signaler, afin que nous fassions le nécessaire pour vérifier la possibilité d'inclure votre habitation dans notre circuit de collecte.**

**Vous serez ensuite recontacté par nos services pour vous tenir informé de la suite donnée et pourrez à ce moment-là, télécharger votre calendrier disponible en ligne, en renseignant le nom de votre rue**

***(nouvellement intégrée à notre circuit de collecte).***

**Merci de votre compréhension**

**Triez, c'est bien joué !**



◀ **Merci de déposer dans ce bac les papiers et les emballages à recycler**

Cartons, papiers  
journaux, magazines



Uniquement  
flacons & bouteilles  
en plastique



Emballages  
métalliques



**Améliorons ensemble notre cadre de vie**

Les déchets doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte ou avant 4h30 du matin le jour-même. Les bacs doivent être rentrés après la collecte.

Tout dépôt de déchets en dehors des jours prévus au calendrier est passible de contravention.

Vous voulez vous débarrasser rapidement de vos déchets et ne plus voir de déchets présentés en permanence sur les trottoirs ?

Vous pouvez apporter vos déchets préalablement triés dans la déchèterie proche de chez vous !

**LES AGENTS DE DÉCHÈTERIES VOUS ACCUEILLENT 7J/7**  
du lundi au samedi de 8h30 à 17h30, et le dimanche de 8h et 12h30.

**LA POSSESSION :** Saint-Laurent

**LE PORT :** La Marine | Zone Artisanale

**SAINT-PAUL :** Carrosse-Roquefeuil | L'Étang | l'Hermitage les Bains  
Plateau Caillou | Le Guillaume

**TROIS-BASSINS :** Les Capucines

**SAINT-LEU :** Pointe des Châteaux | Thénor | La Chaloupe



**N°Vert 0 800 605 605**  
APPEL GRATUIT DEPUIS LA RÉUNION



Ordures  
Ménagères (OM)



Collecte  
sélective (CS)



Encombrants (EN)



Déchets végétaux (DV)

**CONSULTEZ LA MÉTÉO DES DÉCHÈTERIES AVANT DE VOUS DÉPLACER**

(déchets acceptés en temps réel, localisation, ...)

sur [www.tco.re](http://www.tco.re) et l'appli TCO Agglo.

